BUREAU DE SANTE.

Mariages, Naissances, Décès

Inscrits dans les dernières 24 heures.

MARIAGES.

Joseph Dennis à Lettie Smith ; Joseph Corbell à Christina Tinarello ; Edw. Henry à Alice Wagner.

NAISSANCES.

Mmes Joseph J. Davilla, un garçon ; Bertrand Fos, un garçon ; C. E. Haner, une fille ; Ernest A. Miller, un garçon ; Aristide D. Dragon, un garçon ; Jas. P. Jackson, un garçon ; Jos. G. Dermady, une fille ; Albert J. Shook, une fille ; Stefano Tuminello, une fille ; Emile H. Reynes, un garçon ; Saverio Catanizzo, une fille ; Daniel G. Mayer, un garçon ; Edw. J. Fisher, une fille ; B. B. Greer, une fille ; John G. Durnim, une fille.

DECES.

John Foster, 23 ans, Hôpital de Charité ; Unice E. Sorbeck, 3 mois, 221 Patterson ; Bertha Barba, 38 ans, 1014 Dumaine ; Mabel L. Berry, 15 ans, 5046 Gentilly ; A. V. De Gruy, Batchelor, Lne ; Mme Sidney J. Ducros, 31 ans, 1418 N. Robertson ; Peter H. Munrow, 88 ans, 1935 Camp ; Vve May Spizole, 52 ans, Hotel Dieu ; Wm Warner, 37 ans, 3423 Baronne ; Rochart F. Bywater, 51 ans, 2604 Marais ; Wm Butacher, 78 ans, 2137 S Liberté ; Chas Tingstroni, 47 ans, McDonoghville ; Vve Bridget Conden, 80 ans, Asile des Petites Sœurs des Pauvres ; Albert Happood, Allemands, Lne. ; Daphne Tucker, 57 ans, 1910 Conti ; Stella White, 26 ans, Hôpital de Charité ; Muller P. Smith, 20 ans, rues Thalie et Galvez ; Jane Harding, 42 ans, Westwego ; Ferdinand Toines, 50 ans, 1907 St Pierre ; Vve Jos Ginart, 71 ans, 703 Louisa ; Baptiste N. Cherie, 29 ans, 301 N. Villeré.

TRIBUNAUX.

COUR CIVILE DE DISTRICT.

L. Alberti vs John Russo, réclamation de $214 66.

Demandes d'émancipation :

A. L. Fredericks, Percy S. Mann, Stella F. Fredericks, Mary Kennedy, Annie Bodinger.

Jas C. Dwyer vs John Ester, réclamation de $267.

David Bernhardt Paint Co. vs Hyppolite Tosso, réclamation de $126.64.

Guiseppe Zagonie vs la ville de la Nouvelle Orléans, injonction.

Edw. Aurianne vs la ville de la Nouvelle-Orléans, injonction.

Miss. Central R. R. Co. vs F. V. Gasquet, réclamation de $481.55.

Tom T. Torkeya vs ses créanciers, demande d un répit.

Delphine Heyman vs son époux, séparation de corps et de biens.

Veronica Barrios vs son époux, demande de divorce.

Saunders Baptist Church vs J. L. Denis, injonction.

A. T. Williams vs the Grunewald Hotel, action en recouvrement de $1,410.

Successions ouvertes :

Antonio Cancianeila, Anna Hogan, Chas Heymann, Margaret Bougger, Edna Wootan, Félicie Peretz, Thos J. Boyle, John D. Connell, Louisa A. Taylor, Geo. Badinger, Henrietta M. Henry, Francis Hennings, Jean L. Abadie, David P. Casey, Jos A. Jack.

COUR SUPREME DE L'ETAT

Nouvelle audition de cause accordée ;

Joshua D. McGee vs Louisiana Lumber Co,

Nouvelles auditions de causes refusées :

Pierre et Noémi Antes vs D. C. Richardson-Taylor Lumber Co.

L'Etat de la la Louisiane vs Charley Davis.

Mme Stella Crosley Eby vs L. D. McLain et Kate L. Crosley.

Geo H. O'Neil vs Samuel R. R. Guyther.

Mme Margaret Reynolds vs Mlle M. L. Egan.

Frank Darsam vs Louis Kohlman.

Par le juge Breaux :

Cumberland Telephone & Telegraph Co vs Jennings Light & Power Co, demande repoussée.

R. R. Gentry vs Maire et Conseil Municipal de Dodson, Lne, demande accordée.

Ruston Foundry & Machine Shops vs Louisiana & Northwest R. R. Co, demande repoussée.

Aug. Cazaux vs The Shreveport Waterworks Co., demande repoussée.

Chas P. Hero vs Consumers Lumber Mfg & Exporting Co., jugement confirmé.

Tabernacle Baptist Church vs Hy C. Green, jugement confirmé.

Par le juge Nicholls :

J. C. Pugh vs A. N. Sample, demande accordée.

Mme Mittie Matthews vs Texas & Pacific R. R. Co., demande repoussée.

A. W. Salomon vs Kossuth V. Richard, demande repoussée.

Jacob Haas vs United Commercial Travelers Asso'n, demande repoussée.

L'Etat de la Louisiane vs Honoré Richard, demande repoussée.

Bureau des Ecoles de la paroisse Ibérie vs Jury de Police, jugement infirmé.

Alexander Levy vs N. O. Railways & Light Co., jugement confirmé.

Louisiana National Bank vs T. J. Henderson et al., jugement confirmé.

Par le juge Monroe :

Thos Crichton vs H. P. Braswell, demande repoussée.

First National Bank of Lumberton, Miss., vs Mme J. H. Hinton et als, jugement amendé.

Par le juge Provosty :

Jules Dreyfus, Trustee vs S. Gumbel & Cie, jugement confirmé.

St Louis Jewelry Co. vs Joseph Imbragaglio, jugement infirmé.

Henry L Nish vs Robert Bensberg, demande repoussée.

Edw Mullins vs Aug. Haineman, demande accordée.

Mme J. A. Damonte vs Dr V. K. Irion, demande repoussée.

Par le juge Land :

Wm. T. Morris vs J. S. & W. M. Rise Lumber Co. & als., demande repoussée.

G. F. Hamour vs. J. B. W. S. et J. W. Atkins, demande repoussée.

Francis Davis vs. The Victoria Lumber Co., demande accordée.

Marie C. Radonich vs. John C. Jenkins, jugement confirmé.

Ventes inscrites au bureau d'affiches.

Jacob Emmer à Christian Danneker, portion, Poland, Robertson, Lesseps et Claiborne, $375.

Geo. Gilbert et als à Anton W. Kern, portion, St-Louis, Conti, Dupre et White, $500.

Mme Emma McKoin à August Chabaud, moitié intérêt dans terrain, Dryade, Washington, St-Denis et 6th, $900.

Alphonse De Focates à Southern States Alcohol Mfg Co., portion, Broadway, Meadow, Magasins et Pine, et portion, Meadow, Pine, I. C. R. R. et autre propriété, $3,000.

Anthony Heyd à Crescent City B. & H. Ass'n, 2 terrains, Laurel, Constance, Cadiz et Jena, $2,200.

L'acquéreur au vendeur, même propriété, $2,200.

Mme François V. Pellerin à Mme Mary Street, terrain, Ste-Anne, Dumaine, Gayoso et Dupré, $230.

Jose P. Martinez à Chas H. Crowley, portion, Prieur, Johnson, Lapeyrouse, Onzaga, $1100.

Solomon L. Weil à Wm J. Armand, 2 terrains, Leonidas, Neuvième, Dixième et Joliet, $500.

VOUS POUVEZ AVOIR
OKRA
SOUPE et GOMBO
et autres plats d'Okra
TOUTE L'ANNEE
L'Okra Evaporé de Bradford satisfait à une nécessité qui s'est longtemps fait sentir.
En Vente Partout 5 Sous.
H. T. COTTAM & CIE.
Agents en Gros.
1er déc—4m—mar jeu dim

Funérailles de M. Albert Dazet.

Rarement a été vu cortège aussi nombreux que celui qui marchait, dimanche dernier, derrière le cercueil de M. Albert Dazet, cet homme dont la mort a causé en ville de si profonds regrets. Le défunt était trop connu, trop aimé pour qu'il n'en fût pas ainsi ; il s'était, par son exemplaire conduite, son urbanité, sa grande loyauté, créé des amitiés qui lui sont demeurées fidèles jusqu'à la fin.

M. Dazet faisait partie des plus anciennes sociétés françaises de la Nouvelle-Orléans : il était fondateur de la Société de Secours Mutuels de St Maurice, et depuis vingt-six ans, en était le trésorier.

Mais si répandu qu'il fût dans notre colonie française dont il était l'un des membres les plus estimés, il avait, néanmoins, le culte, la religion du foyer : c'est là qu'il se complaisait le mieux, qu'il goûtait ses joies les plus pures.

A toutes les œuvres françaises, patriotiques ou philanthropiques, on le trouvait mêlé ; et jamais ne se poussait-il au premier rang, sa modestie y mettant obstacle.

MM Sébastien Roy, E. A. Brunet, Nicholas Lainé, Auguste Glaudot, Albert Clerc et J. Galatoire étaient porteurs de son cercueil ; ces messieurs l'avaient connu dans l'intimité, il était juste qu'ils lui rendissent ce dernier devoir.

Dans la foule qui est allée saluer le cercueil, se remarquaient des dames en très grand nombre, les présidents des sociétés françaises et les membres les plus connus de la colonie française.

Mort de M. Edwin Marks.

M. Edwin Marks, un vétéran confédéré et l'un des hommes les mieux connus de la Nouvelle-Orléans, est mort hier matin à 5:45 heures, en son domicile 5225 rue Perrier, à l'âge de 73 ans.

Le défunt remplissait depuis nombre d'années les fonctions de secrétaire-trésorier du Conseil de Direction de l'Hôpital de Charité.

M. Marks était né à Columbia, Caroline du Sud, le 30 juillet 1836.

En 1844 ses parents quittèrent la Caroline pour Memphis, où ils demeurèrent jusqu'en 1846, date à laquelle ils vinrent s'établir définitivement à la Nouvelle-Orléans.

Après avoir suivi les cours dans les meilleures écoles de la ville, M. Marks entra dans une maison de commerce où il resta jusqu'au début des hostilités en 1861.

Il s'engagea dans l'artillerie Louisianaise et prit part avec ce corps à de nombreuses actions d'éclat. A la cessation des hostilités M. Marks rentra à la Nouvelle-Orléans, et comme tant d'autres dont la fortune avait été compromise par le long conflit il se remit courageusement à l'œuvre, ne tardant pas à acquérir une situation en vue dans le monde des affaires.

En 1884 il était nommé secrétaire-trésorier de l'Hôpital de Charité, fonbtions qu'il remplit jusqu'à sa mort.

M. Marks occupait un haut grade dans la franc-maçonnerie, et ses funérailles seront célébrées suivant les rites de cet ordre.

Les tableaux d'assessements.

On lira plus loin un avis du Président de la Commission des Assesseurs, M. C. Taylor Gauche, faisant savoir au public que les tableaux d'assessements sont faits et peuvent être, dès aujourd'hui, consultés.

Le public est même invité à les aller consulter à dessein d'en contester l'exactitude s'il y avait lieu, par la procédure indiquée par la loi.

Morte de froid.

En faisant sa ronde, hier matin à trois heures, J. Norwood un veilleur de nuit au service de l'Illinois Central, a découvert le corps d'une femme de couleur gisant dans un ruisseau à l'intersection des rues Clara et Poydras.

La femme était âgée d'environ 75 ans et comme elle était très légèrement vêtue on suppose que la malheureuse a succombé au froid.

Le Carême à la Cathédrale

3ème CONFERENCE

LA CATHOLICITÉ.

Malgré l'inclémence du temps, dimanche dernier, les paroissiens de la cathédrale ont assisté nombreux à la troisième conférence de l'éminent Dominicain ; et bien leur en a valu, car ils ont entendu parler de la catholicité de l'Eglise Universelle, sujet qu'a traité le Père Grolleau avec cette maîtrise que lui donne sa science profonde, avec aussi, la chaleur de son abondante parole.

C'est la note de la véritable Eglise qui prime toutes les autres et semble toutes les contenir—Interrogés sur nos croyances religieuses, nous ne disons pas que nous appartenons à l'Eglise une, à l'Eglise sainte, à l'Eglise apostolique ; simplement et tout court nous disons : Je suis catholique, c'est-à-dire que j'appartiens à l'Eglise Universelle

Des hommes fameux dans le cours des siècles ont rêvé cette domination universelle, la couronne du monde. Tous, ils ont échoué, car ils pouvaient bien asservir les corps, mais ils n'ont jamais pu conquérir les cœurs et leur victoire n'était pas complète. Seul, le Christ par son Eglise a pu, certain du succès, concevoir le projet de devenir le roi de tous les rois et de tous les peuples—le maître de la mer, le maître de la terre. Il venait, en effet, apporter la lumière aux aveugles, la nourriture aux affamés, la consolation aux affligés, et sa méthode était merveilleusement efficace, était bien divine, elle tenait dans ces deux mots evangelisare pauperibus. A l'encontre des autres, commencer par en bas—porter la bonne nouvelle d'abord aux pauvres.

Ces projets ont eu un plein, un complet succès, et dès les temps apostoliques on écrivait cette vérité que l'Eglise était connue dans le monde entier.

Et aujourd'hui les fils de la promesse sont aussi nombreux que les étoiles du firmament. Le firmament, frappante image de la catholicité de l'Eglise. Au firmament, aucune barrière, aucune frontière. Au firmament, des étoiles partout avec, sans doute, des coins privilégiés de ciel, où elles sont plus nombreuses et plus palpitantes. Au firmament, chaque année des astres nouveaux font leur apparition. Telle est la catholicité de l'Eglise, catholicité locale, numérique et progressive.

Et de même que les martyrs des catacombes, nous chantons fièrement aujourd'hui : Je crois à la sainte Eglise catholique.

Renseignements demandés au chef de police.

L'inspecteur de police, M. O'Connor a reçu, hier, une lettre le priant de donner des renseignements, si possible, sur un nommé Jean Pierre Neumann, natif de Metz, Lorraine, qui a quitté cette ville en 1850 ou 1851.

La lettre est écrite par des parents de Neumann, qui désireraient être mis en rapport avec lui, où, au cas où il serait mort, avec ses descendants si il en a à la Nouvelle-Orléans.

Prochain retour du maire Behrman.

Mr Ball, secrétaire de la mairie, a reçu hier une dépêche de Washington, dans laquelle le maire Behrman lui annonçait qu'il avait eu l'intention de quitter la capitale nationale dans la soirée, mais que, prié d'assister à un banquet donné en l'honneur de John M. Parker, par le Congrès Commercial du Sud, il avait résolu de remettre son départ à mardi matin.

Il est donc probable que M. Behrman sera de retour jeudi à la Nouvelle-Orléans, où plusieurs affaires importantes réclament sa présence, entre autres le lancement de $2,000,000 d'obligations de la Commission des Egouts et des Eaux.

POUR GUERIR UN RHUME EN UN JOUR
Prenez les Tablettes de BROMO Quinine LAXATIF. Les pharmaciens rendent l'argent si elles ne guérissent pas. Chaque boîte porte la signature de E. W. GROVE. 25c.

SUPÉRIEUR AU COPAHU ET AUX INJECTIONS
SANTAL CAPSULES MIDY
SOULAGE EN 24 HEURES

Les dynamiteurs de coffres-forts.

Richard Kenneybrook, G. L. Martin et H Harles, les trois cambrioleurs arrêtés à Franklin au moment où ils se préparaient à commettre un vol dans le bureau de poste de cette localité seront amenés aujourd'hui à la Nouvelle Orléans.

Les trois inculpés seront confiés à la garde de M. Laiche, député marshall des Etats-Unis.

Ils comparaîtront mercredi matin en audience préliminaire, devant le commissaire Chiapella.

JAMES BONNOT,
Successeur de JOHN BONNOT
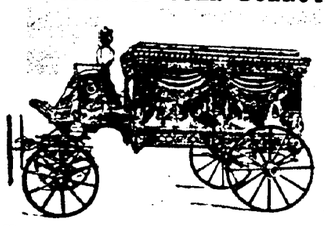
Entrepreneur de pompes funèbres
No 623 RUE STE-ANNE
SALONS FUNEBRES.
Téléphone No 1043.

F. LAUDUMIEY, Président et Gérant. B. ADER, Vice-Président
EMILE ADER, Secrétaire.
F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.,
Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs.

1108-1112 Rue Nd Remparts
PHONE {HEMLOCK..... 408

PHONE HEMLOCK 283.
EMILE LABAT
(Autrefois Mme Veuve Jos. Ray)
Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur,
No 1368 AVENUE NORD REMPARTS
Près Esplanade.
Voitures pour Bals, Mariages, Promenades, etc. Enterrements faits des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment.
1er sept—1an

AVIS SPECIAL.

BUREAU DE LA COMMISSION DES Assesseurs dans et pour la Paroisse d'Orléans, Chambre 15, Hôtel de Ville, Nouvelle-Orléans 16 mars 1909.—Toutes les personnes sujettes à des impôts sur une propriété quelconque, immobilière ou mobilière, sont par ceci notifiées, conformément à la loi, que les assessements pour l'année 1909, dans les divers districts d'assessement de la Paroisse d'Orléans, ont été achevés, et que la liste sera exposée à ce bureau du 16 au 31 mars 1909, les deux jours inclusivement entre les heures de 9 a. m. et 4 p. m. (les jours fériés exceptés.)

Tous les contribuables sont vivement engagés à profiter de cette occasion pour exposer leurs objections à un assessement quelconque et en éprouver la justesse ainsi que le prescrit la loi.

C. TAYLOR GAUCHE, Président.
JOHN GLYNN, Jr, Secrétaire.
16 mars—16 au 25 inclu

AMUSEMENTS

Tulane TO-NIGHT AT 8½ Mats. Wed. Sat. 2
PRIX : Soir.....25c à $1.50 Matinée...25c à $1.00
Wagenhals & Kemper Co. Présentent
LA GRANDE PIECE AMERICAINE
PAID IN FULL
Par EUGENE WALTER.
Semaine prochaine — Frank Daniels dans Hook of Holland.
16mars—5f

Orpheum THEATRE Phone M. 333
CASTELLANE & FRERE.
UNA CLAYTON & COMPAGNIE.
RAYMOND & CAVERLY.
SIMIENS DE BELLE HATHAWAY
LES VINDOBONAS
COMPAGNIE BOB ET TIP.
ORCHESTRE GENNARO.
KINODROME.
16mars—5f

GREENWALL THEATRE.
Henry Greenwall, Directeur
The Trocadero Burlesquers.
Dim. Mat. 21 mars, The Night Owls.

Projet de canal approuvé.

Le colonel Lanning H. Beach, ingénieur des Etats-Unis, a été avisé hier matin que le projet de canal qui doit relier la baie de Vermillion à la rivière Mermenteau avait été approuvé par le gouvernement.

Le colonel Beach a déclaré que les travaux du canal commenceraient aussi rapidement que possible.

Achat de la Propriété Fisher.

La Commission des Levées de la Paroisse d'Orléans a remis hier matin un chèque de $227,500 dollars à M. Fisher, président de la Fisher Lumber and Manufacturing Company, somme représentant l'achat d'une propriété à Carrollton.

Immédiatement après que l'acte de vente eut été passé la commission s'est occupée des plans de la nouvelle levée de Carrolton, dont les travaux seront inaugurés dans quelques jours.

LA TEMPERATURE.

La journée d'hier a été la plus froide que le Bureau Météorologique ait enregistré à cette date depuis plusieurs années. A huit heures le thermomètre marquait 40 degrés au-dessus de zéro et dans plusieurs Etats du Sud il est descendu au-dessous du point de congélation.

Le Bureau prédit que le thermomètre recommencera à monter à partir de mardi et que le beau temps se maintiendra pendant tout le reste de la semaine.

Le major Wilson part pour Washington.

Le major E. T. Wilson, agent de la Commission du Canal de Panama, est arrivé hier matin à la Nouvelle-Orléans. M. Wilson est spécialement chargé de l'acquisition aux Etats-Unis du matériel nécessaire pour les travaux du canal.

Il a été invité à déjeuner au restaurant de la Louisiane par M. C. H. Ellis, président de la Chambre de commerce. Des représentants de la plupart des organisations commerciales de la ville assistaient à ce repas.

M. Wilson est reparti dans la soirée pour Washington où l'appellent plusieurs affaires importantes.

Gamin blessé.

Wm Vogle, un gamin demeurant rue Mandeville 1425, monté sur un bicyle, s'est heurté à une automobile à l'angle des rues Canal et Royale hier soir à six heures. Vogle jeté à terre a été légèrement blessé aux jambes.

AMUSEMENTS

Crescent TO-NIGHT & MAT'S. Mats. Tues. Thurs. Sat. 2
PRIX : Soirs.....15c, 25c, 50c, 75c Matinées.....15c, 15c, 25c
Le jeune acteur romantique
FRANK CONWAY
—DANS—
TEXAS
Un roman des plaines du Sud.
Semaine prochaine — Little Johnny Jones
16mars—5f

RAFRAICHI A L'AIR GLACE.
BLANEY'S LYRIC THEATRE
Où le public se rend cette saison.
TELEPHONEZ MAIN 166.
The Rocky Mountain Express
Présentant les Artistes de la Saison.
TOUS LES SOIRS.
Matinées Dim., Lun., Ven. et Sam à 2.
PRIX : Soirs.....10, 20, 30 et 50c Matinées.....10, 20 et 30c

10c--SHUBERT Spectacle Continu de 12.30 à 10:30 p. m. Chaque Jour.
Grand Divertissement de Tableaux
—DE—
O. T. CRAWFORD.
Changement de Tableaux les Dimanches et Jeudis.
Chaque Représentation dure Plus d'une heure.

VAPEURS.

LIGNE FRANÇAISE.
COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.
Ligne directe au Havre, Paris (France)
Partant tous les jeudis, à 10 h. A. M.
Du quai No 42, Rivière du Nord, pied de la rue Morton.
*LA PROVENCE, 18 mars.
*LA SAVOIE, 25 mars.
*LA TOURAINE, 1er avril.
*LA LORRAINE, 8 avril.
*LA PROVENCE, 15 avril.
*LA SAVOIE, 22 avril.
Agence générale, 19 rue State, N. Y.
*Vapeurs à double hélices.
NOUVELLE-ORLEANS-HAVRE
S. S. ST-LAURENT, 10 avril.
S. S. VIRGINIE, 10 mai.
Passage de Première Classe.....$60.00
Passage d'Entrepont.....$30.00
FRANK J. ORFILA, Agent général du fret, No 802 rue Commune, bâtisse Hennen.
1er mars—1an

CONSULAT DE FRANCE
Godchaux Building, 306-07
Bureaux ouverts au public de 9 heures à 2 heures.
AVIS.
Renseignements demandés sur :
Marie Michon.
Denis Michon.
Madame Fouquet.
Frédéric Billon, planteur.
Mademoiselle Taragnet.
Madame Lasbennes.
Léon David.
Recherché dans un intérêt de famille :
Joseph Cazenave.
Famille de Nicholas Kieffer.
Charles Blesse.
Eugène Boulels (Vacherie, Sainte-Jeanne).
Isidore Leroux.
M. et Mme Rifard ou Riford
Documents à remettre à :
Georges Jeager
Eloi Justin Justou
Le Guluche (Jean.)
oct—1905

rez de rien, mais, mariée sous le régime de la communauté, vous avez droit à la moitié du mobilier.

—Ah ! la ! la ! fit Germaine, ils peuvent bien le garder. Et ma belle-mère n'a qu'à se mirer dans les anciens meubles, si ça lui plaît, frottés et refrottés à neuf par ses soins, ils sont bien assez laids pour que je lui en fasse cadeau !

—Si vous n'y tenez pas, elle pourra toujours vous racheter votre part : ce seront détails à régler par le notaire. Mais je ne pense pas que madame votre belle-mère tire un grand plaisir à la contemplation de ce mobilier, car je vois que vous l'ignorez et je vous l'apprends, elle est devenue aveugle.

—Ah ! fit Germaine .... Non, je ne le savais pas....

Et, malgré elle, elle ne put s'empêcher de plaindre, le temps d'une seconde, cette vieille femme qu'elle exécrait. Puis le naturel reprit le dessus et elle secoua la tête comme un oiseau agite ses plumes, en reprenant son air de légèreté.

—Voilà, madame, ce que j'avais à vous dire. Toutefois, concernant votre fille, il est possible que j'aie, d'ici à quelques semaines, des propositions à vous faire, avantageuses à votre enfant autant qu'à vous ; je vous ferai signe.

—Bien, monsieur, et merci de votre obligeance.

—Il n'y a pas de quoi..... C'est un plaisir pour moi de vous voir. Si toutes mes clientes étaient jolies comme vous, le métier serait le plus enchanteur de tous.

—Trop aimable !

Et Germaine s'en fut, de sa gracieuse allure cambrée, roulant des hanches et le nez au vent.

Non, ma foi, elle ne s'embarrasserait pas de sa fille. Sans doute, pour faire enrager madame Mitre la mère, elle aurait pu être tentée de la réclamer. Mais quoi, puisque cette femme était à présent aveugle, à quoi bon lui chercher de nouveaux tracas ?

Et comme d'habitude, elle alla raconter ses petites histoires à la grosse Amélie Nivoret, qui l'attendait à déjeuner.

—Ma chérie, fit la tenancière, as-tu le cœur pris ?

—Moi, non....

—Alors, il t'est indifférent d'aimer un Turc ?

—Un Turc ?

—Oui, Youssef-Bey, quelqu'un de très bien. Il te mettrait dans tes meubles, un délicieux petit hôtel de la rue Spontini, dont il rachèterait par mes soins le mobilier à Maud Kiss, tu sais bien, l'ancienne maîtresse du marquis de Morailles ?

"C'est une excellente affaire !

—Mais, Amélie tu me fais rire. L'autre jour, c'était un Anglais, ton vieux lord qui jette les femmes par les fenêtres, cette fois-ci c'est un Turc. Pourquoi pas un Chinois ? Non, je ne veux pas de ton Turc.

—Tu as donc des rentes, mon petit enfant ?

—Non, je n'ai pas de rentes, tu le sais bien ; mais me suis-je jamais souciée du lendemain ?

"Et puis tu es là pour une fois, et beaucoup de fois même, n'est-ce pas ?

—Je t'assure que ce Turc est parfaitement civilisé. Il ne mange pas le pilaw avec ses doigts, il n'observe pas le Ramadan et il boit du champagne comme un chrétien. C'est un Turc dernier cri et qui s'habille avec le plus grand chic. Il n'a de Turc que le fez.

Germaine pouffa :

—Que le.... comment dis-tu ?

—Oui, le bonnet rouge, enfin, comme en ont les Turcs et qu'ils ne quittent jamais. Soixante ans, mais vert comme un jouvenceau, et plus riche que Crésus.

—Qu'est ce que tu veux, Amélie, je suis patriote. Bonne Française avant tout. Ton Turc ne me chante pas du tout.

—Tu ne seras jamais sérieuse, proféra Amélie avec un soupir.

—Mais tu m'avais dit.... je croyais que tu lui destinais Clara Bell, la protégée de mistress Harden.

—Trop maigre, Ninette. Youssef-Bey m'a dit :

"—Elle est charmante cette petite, mais — comment dites-vous ? — pas assez potelée pour moi."

"Il a des goûts d'Orient, ce pacha.

—Eh bien, tu es polie. Me vois-tu donc si grasse, suis-je empâtée ? Ai-je des bajoues ?

—Mais pas du tout, Ninette. Tu es à point, voilà tout. Une belle petite caille. Enfin, je n'insiste pas.... Je te chercherai mieux. Mais c'est difficile.

—Qu'est-ce que tu feras de Clara Bell ?

—Je vais t'étonner, Ninette. Eh bien, elle a inspiré un vif caprice à quelqu'un. Qui ? Je te le donne en cent....

—Comment veux-tu que je devine ?

—Quelqu'un qui cependant est payé pour se méfier des pupilles de mistress Harden ; mais le désir est aveugle.

—Quoi ? M. de Morailles ?

—Tu l'as nommé. Entre nous je crois qu'il y a beaucoup de dépit dans ce choix immédiat ; puis il ignore ce que Clara Bell est à mistress Harden.

—Madame est servie, vint annoncer la femme de chambre.

—Viens, Ninette. Nous avons des marrennes vertes, un poulet à la diable et des tomates farcies. Déjeuner simple comme tu vois. Mais Loulou est resté au lit et y prend son tapioca au lait.

"Alors, tu comprends, pour nous deux, je n'ai pas fait de choix. Il y a cependant un pâté de merles de Corse qu'un vieil ami m'a envoyé — tu t'en lècheras tes babines roses — et du vin mousseux d'Anjou....

M. de Morailles, lorsqu'il n'avait plus pu douter de la trahison de Maud, avait senti le besoin, pour rétablir son prestige, d'afficher une nouvelle liaison de façon à laisser croire que c'était lui qui avait rompu avec son ancienne maîtresse, et que qu'Hartenberg n'avait que ses restes.

Pouvait-il pousser plus loin l'affaire :

Se battre à nouveau avec Hartenberg rétabli ? En vérité, ce n'était pas la faute du comte si Maud le préférait. Mais qu'elle le préférât, voilà ce que l'amour-propre de M. de Morailles trouvait amer.

Bah ! Hartenberg était garçon, presque sans famille et millionnaire. La reconnaissance l'attacherait à ces deux femmes de proie. Cela expliquait tout.

Beau joueur jusqu'au bout, le marquis avait écrit à Maud, non sans un certain dédain :

"Pourquoi avoir manqué de franchise avec moi ? Je méritais pourtant bien ces faibles égards, que vous prissiez la peine de me prévenir que mon affection vous était devenue à charge.

"Désirant ne conserver de notre liaison que le souvenir des belles heures qu'elle me donna, et que vous ne soyez pas ingrate envers ce souvenir, je vous envoie un dernier présent ; vous voudrez bien, j'espère, l'accepter."

C'était un collier de diamants que Maud, vénale, avait pris et gardé, en répondant au marquis :

"Je ne mérite pas votre générosité. Elle me touche et m'émeut. Les souvenirs que vous évoquez demeureront vivaces en mon cœur.

"Je reste, même de loin, la Maud qui vous a aimé."

M. de Morailles, avec un sourire sarcastique et un haussement d'épaules, avait froissé ce papier. Son orgueil du moins s'était soulagé. Il avait fait un don de grand seigneur à l'infidèle, imposé, au chevet même d'Hartenberg, à Maud l'obsession de ses bienfaits. Mais l'orgueil ne le consolait pas. Partagé entre l'irritation âcre de sa trahison, il avait murmuré :

—Fausse et perfide comme toutes les femmes ! Puisse-t-elle souffrir un jour à son tour !

Et sa rage s'était retournée contre sa victime d'élection, sa femme murée, si bien murée dans l'établissement du docteur Crox, et contre ces Le Chars maudits, à qui il souhaitait mille calamités.

Patience. Le krack des moteurs Salentin approchait. Maurice Le Chars allait boire un bouillon qu'il trouverait salé !

Si M. de Morailles avait pu voir à travers l'espace et assister au drame qui se passait dans l'âme de celui qu'il haïssait, il eût éprouvé les délices d'une vengeance inespérée.

A continuer.

Les Repas Que Votre Mère Apprêtait,
étaient exactement ceux que vous trouverez au Restaurant et dans la Salle à Manger sur le Plan Américain du NOUVEL HOTEL ST-CHARLES. Aucune ville au Monde n'a accès aux marchés comme la Nouvelle-Orléans, et aucun Hôtel dans le Pays ne tire profit et ne sert de tout ce qui se trouve dans les marchés du Monde entier, comme le fait le NOUVEL HOTEL ST-CHARLES. Nous servons de tout ce qui est en vente et le faisons cuire comme vous le désirez.
Nous accordons une attention spéciale aux repas après les parties de théâtre et aux Déjeuners et Dîners de Noces. Musique de 12 à 2 p. m. et de 6 à 11:30 p. m. Notre Jardin de Palmiers, l'endroit où l'on peut se reposer, et unique en son genre au Sud est à votre disposition.

RESTAURANT HENRI IV
Et Bureau de Placement
132 Passage de la Bourse,
Nouvelle-Orléans.
Table d'Hôte à 6 heures P. M.
Spécialités—Garbure, Boudin, Saucisses à la Béarnaise et Bœufsteak aux Archels
Lunch et Repas à Toutes Heures à Prix Modérés.
Logement : Chambres 25 Sous.
SYLVAIN VIDALAT, Prop.
4 mars—3m

SALLE DE BILLARDS
—DE—
MILLER
Parties entre Experts Tous les Soirs.
Tables nombreuses et les plus modernes aux Etats-Unis. Un établissement parfaitement tenu et des mieux fréquentés à la Nlle-Orléans.
116 Rue Royale ; 117 Passage de la Bourse, près Canal.
J. MILLER, Propriétaire.